



CTB

**AGENCE BELGE
DE DÉVELOPPEMENT**

RAPPORT ANNUEL 2010

**PROJET DE DEVELOPPEMENT
AGRICOLE INTEGREDES COMMUNES
RURALES D'IKNIOUNE ET AIT EL
FERSI : MOR 09 037 11**

SOMMAIRE

1	<u>FICHE PROJET</u>	04
2	<u>RÉSUMÉ</u>	05
2.1	<u>Aperçu de l'intervention</u>	05
2.2	<u>Points saillants</u>	06
a-	Positifs	06
b-	Négatifs	06
2.3	<u>Leçons apprises et recommandations</u>	07
3	<u>EVOLUTION DU CONTEXTE</u>	08
4	<u>ANALYSE DE L'INTERVENTION</u>	09
4.1	<u>Ancrage institutionnel et modalités d'exécution</u>	09
a-	Forces	09
b-	Faiblesses	09
c-	Opportunités entretenues avec les modes d'exécution	09
4.2	<u>Objectif spécifique</u>	10
4.2.1	Indicateurs	10
4.3	<u>Résultat 1</u>	10
4.3.1	Indicateurs	10
4.3.2	Bilan activités	10
4.3.3	Analyse des progrès réalisés	11
4.3.4	Risques et hypothèses	11
4.3.5	Exécution budgétaire	11
4.3.6	Leçons apprises et recommandations	11
4.4	<u>Résultat 2</u>	12
4.4.1	Points sensibles	12
4.4.2	Risques et hypothèses	12
4.5	<u>Résultat 3</u>	13
4.5.1	Indicateurs	13
4.5.2	Bilan activités	13
4.5.3	Analyse des progrès réalisés	14
4.5.4	Risques et hypothèses	14
4.5.5	Exécution budgétaire	14

<u>4.6</u> <u>Résultat 4</u>	15
4.6.1 <u>Indicateurs</u>	15
4.6.2 <u>Bilan activités</u>	15
4.6.5 <u>Exécution budgétaire</u>	15
<u>5</u> <u>BÉNÉFICIAIRES</u>	16
<u>6</u> <u>SUIVI DES DÉCISIONS PRISES PAR LA SMCL/COFIL</u>	17
<u>7</u> <u>LISTE DES ABRÉVIATIONS</u>	19

1- Fiche projet

Pays	Maroc
Numéro d'intervention DGD	3008290
Navision Code BTC	MOR 09 037 11
Code sectoriel	CAD 31120
Institution partenaire chargé de l'exécution	Office Régional de Mise en Valeur Agricole de Ouarzazate (ORMVAO)
Durée totale du projet	60 mois
Date de démarrage	2010
Montant total de la prestation	3.317.866 €
Contribution du Maroc	3.500.000 MAD (environ 310.000 €)
Contribution de la Belgique	3.007.866 €
Code Sectoriel	CAD 31120
Objectif Global	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations locales dans le cadre de la politique nationale de promotion du secteur agricole.
Objectif Spécifique	Une dynamique de gestion durable des ressources est mise en oeuvre avec les populations locales (homme-femme) à travers une meilleure valorisation des potentialités agricoles dans les communes de Iknoun et Ait El Fersi
Résultats Intermédiaires	<p><u>R1</u>: Les capacités locales et les synergies entre acteurs st renforcées</p> <p><u>R2</u>: Les ressources en eau sont mobilisées moyennant une bonne efficience énergétique et financière</p> <p><u>R3</u>: Les filières agricoles sont améliorées et diversifiées</p> <p><u>R4</u>: La conduite des troupeaux et la gestion des parcours st améliorées</p>

- Convention Générale de Coopération (CGC) entre le Royaume de Belgique et le Royaume du Maroc, signée à Bruxelles, le 26 juin 2002 ;
- Programme Indicatif de Coopération (PIC) 2006 -2009, valide lors de la XVII eme Commission Mixte belgo -marocaine, qui s'est tenue à Bruxelles, le 19 Décembre 2005 ;
- Convention Spécifique (CS)conclue entre le Royaume de Belgique et le Maroc en date du 23 Novembre 2009

2- Résumé,

Le présent projet s'inscrit dans le cadre du deuxième pilier de la stratégie agricole du MAPM nommée "**Plan Maroc Vert**" axé sur la mise à niveau solidaire de l'agriculture des zones marginales et fragiles (située en montagne, oasis et bour favorable).

L'objectif du projet est l'amélioration des conditions de vie des populations locales à travers une approche orientée essentiellement vers la sauvegarde et la gestion durable des ressources naturelles, la valorisation et la mise à profit des filières et des ressources (diversité, qualité des produit, économie d'eau,...), le renforcement des capacités des différents acteurs sociaux et institutionnels ainsi que la participation active des partenaires et des bénéficiaires.

La zone du projet est composée des deux communes rurales d'Ikniouen et Ait El fersi relevant du chef lieu de la province de Tinghir. Le choix de ces communes est justifié par leurs taux de pauvreté (49.99 et 31.12 % respectivement), des écosystèmes très fragiles, leur situation à l'est de zones ayant bénéficiées de projets de développement de grande envergure (Dadès et Todgha) et leur appartenance au périmètres de la réserve de la biosphère des oasis du sud et du projet de conservation de la biodiversité par la pratique de la transhumance.

Au cours de l'année 2010, l'équipe du projet, d'une manière récapitulative a mené des actions suivantes :

- Acquisition de trois véhicules tout terrain et achat du matériel informatique
- Construction et Aménagement des locaux administratifs de la subdivision et de CMV de Tinghir,
- Une étude hydro agricole qui va permettre d'identifier les actions et les interventions futures dans le cadre de la mobilisation efficiente de l'eau
- Distribution et plantation de 1500 rejets de palmier
- Distribution et plantation de 3000 plants d'amandier
- Accorder l'Avis de Non Objection (ANO) pour l'attribution d'une étude liée aux points d'eau dans le cadre de la gestion des parcours et amélioration de la conduite de l'élevage.
- Recrutement d'un coresponsable et une secrétaire comptable : Prise de fonction au 03 Janvier 2011.

2.1. Aperçu de l'intervention

Le projet a tenté de mettre en place dans sa première année 2010 les conditions propices à un bon démarrage. Les actions portent essentiellement sur la préparation des conditions matérielles et humaines. D'abord la construction et l'aménagement des locaux administratifs avec la mise en place des équipements en informatique et en bureautique. L'acquisition des véhicules tout terrain a connu des retards dans la

livraison. Le problème porte sur l'oubli de prévoir dans le cahier de charge que le montant de l'offre doit être en hors taxe. En plus le recrutement de l'équipe contractuel qui a connu des retards. La première tentative de recruter le coresponsable est devenue infructueuse. Ce qui a duré 5 mois de plus pour recruter le coresponsable.

Les premières contacts ont été réalisés avec les acteurs locaux pour communiquer sur les fondements du projet et ainsi de préparer les ateliers de démarrage et de programmation participatifs des actions. Il s'agit des autorités locales, des communes rurales, de L'INDH, des ONG locales et quelques personnes ressources issues des localités ciblées par le dit projet.

Budget Total en (€)	Dépenses en cogestion 2010	Taux d'exécution	Engagement
3.317.866 €	0	%	167.562,00

2.2. Points saillants

a- Positifs :

- Construction et Aménagement des deux locaux administratifs : Subdivision de boumalne et CMV de Tinghir qui vont servir à loger les équipes et les équipements du projet ;
- Acquisition et plantation des plants fruitiers (amandier et palmier) par les agriculteurs qui ont fait preuve d'une importante motivation envers l'opération avant même le démarrage et la mobilisation participative de la population ;
- Transfert dans l'action par les techniciens de l'office des techniques indispensables à la plantation réussie des amandiers et des rejets de palmier dattier.
- Procéder avant la campagne fruitière à la C.R Ait El Fersi par : D'abord la prospection des sites, les ateliers participatifs avec les bénéficiaires, priorisation des périmètres et appui et accompagnement des arboriculteurs dans les plantations.

b- Négatifs :

- Retard accusé dans la mise en place de l'équipe contractuelle (les animateurs, le responsable administratif et financier).
- Retard dans la livraison des V.T.T, à cause des problèmes de dédouanement ;
- Retard dans le paiement du premier décompte pour le prestataire qui se charge de la construction et l'aménagement des locaux administratifs, ce qui a alourdi le rythme de la construction et de l'aménagement ;
- La distribution des plants fruitiers à Iknoune est faite avec des lacunes dans la démarche participative (le temps dédié à la préparation concertée et claire de la campagne est insuffisant)

2.3. Leçons apprises et recommandations

- Procéder à des raccourcis possibles dans l'application des procédures et des règlements ;
- Solliciter l'intermédiaire crédible dans l'identification, la distribution selon des critères concertés les plants fruitiers ;
- Le bénéficiaire doit faire preuve d'un engagement conscient à travers un contrat qui explicite les obligations des parties ;
- Faire participer dans la mesure du possible les acteurs locaux et surtout les associations villageoises et les organisations paysannes ;
- Se donner le temps suffisant pour programmer d'une façon participative les actions et les activités pour éviter les éventuels dérapages ;
- Ne jamais réduire la logique du projet aux actions substantielles, mais le plus important est d'initier des processus endogènes et des logiques locaux de développement durable ;
- Les activités de projet ne sont que des entrées et des mesures d'accompagnement qui visent à mettre en place des nouvelles manières de faire et de penser dans une perspective de synergie et de participation.

3. Evolution du contexte

- L'insuffisance égale des précipitations durant les deux dernières années 2009 et 2010 a influencé négativement sur les débits des sources en eau aussi bien superficielle qu'au niveau de la nappe phréatique. Dans ce sens, on se trouve devant la situation où certains seguias, Khétarats et puits sont asséchés et les autres ont vu leurs débits se réduire continuellement. Lors de la première campagne fruitière de 2010, les agriculteurs commencent à manifester leurs craintes au manque de l'eau pour irriguer et maintenir les plants fruitiers que le projet met à leur disposition. Les paysans expriment leurs besoins en quelques plants qui ne dépassent pas souvent 5 à 15 plants. Le motif de se limiter à des quantités pareilles est l'insuffisance de l'eau pour mieux conduire et entretenir les éventuels vergers que le projet envisage de créer dans le cadre de sa contribution à l'amélioration de la production végétale. Le défi qui se présente est de chercher avec les populations et les acteurs les alternatives à caractère innovants qui vont permettre d'améliorer la production végétale tout en économisant l'exploitation des ressources hydriques et aussi en mobilisant de nouvelles.
- La dégradation des parcours suite à la sécheresse a obligé les éleveurs de quitter les parcours habituels relevant de la zone d'intervention du projet en transhumant vers la plaine de sous. Ce qui rend difficile de programmer d'une manière participative les futures actions qui concernent cette catégorie de la population (Points d'eau, régénération, organisation et encadrement....) et si le niveau de précipitations reste en dessous des aspirations, le risque de connaître des retards dans la réalisations des activités liées à ce volet devient réel. La présence des éleveurs transhumants sur les sites du projet nécessite la disponibilité d'un certain niveau du pâturage pour leurs cheptels. Sans ces pasteurs qui connaissent et vivent leurs problèmes (abreuvements, pâturage, Parcours,) on ne peut pas améliorer cette composante.

4. Analyse de l'intervention

4.1. Ancrage institutionnel et modalités d'exécution

La Première année du projet a porté sur des actions préparatoires de démarrage. Le planning d'exécution du projet prévu pour le reste de l'exercice 2010 se base principalement sur des activités permettant d'assurer la mise en place et le bon lancement du projet. Il s'agit notamment des actions liées à l'aménagement des locaux, l'achat des véhicules et le matériel informatique. Il est donc tôt d'aborder l'ancrage institutionnel du projet dans sa première année. La campagne fruitière, l'identification des idées de projets liés aux Activités Génératrices de Revenus (AGR) et quelques ateliers restreints avec les autorités locales, les communes rurales, et la chambre d'agriculture et le tissu associatif constituent les activités d'initiation de processus de l'ancrage institutionnel du projet qui veille sur la diffusion progressive des nouvelles démarches dans le développement local.

a- Forces

- Réceptivité des acteurs et populations qui ont considéré que le projet, avec ses résultats prévus, constitue une importante valeur ajoutée pour les deux communes ;
- Le projet a mis à la disposition des agriculteurs des plants fruitiers avant même son démarrage ;
- Le projet a permis aux associations villageoises de présenter leurs idées de projets AGR, dans le cadre des composantes du dit projet. Ce qui a constitué un moment fort de rapprochement entre le projet et les dites ONG.

b- Faiblesses

- Un tissu associatif faible, souffrant ainsi des insuffisances en matière de compétences d'expériences et de leadership.

c- Opportunités en relation avec les modalités d'exécution

- Alignement progressif aux stratégies (Maroc vert) et procédures nationales (marchés publics), malgré quelques lourdeurs et retards enregistrés parfois dans les paiements des prestations ;
- Les actions du projet viennent en complément à celle du partenaire : Une étude hydro agricole d'une grande envergure est déjà en cours de réalisation par l'Office Régionale de Mise en valeur Agricole de Ouarzazate (ORMVAO). Plus de 40% du budget du projet est dédié à la composante hydroagricole.

4.2. Objectif spécifique

Une dynamique de gestion durable des ressources est mise en oeuvre avec les populations locales (homme-femme) à travers une meilleure valorisation des potentialités agricoles dans les communes rurales d'Iknioun et Ait El Fersi .

4.2.1. Indicateurs

Progrès :				
Indicateurs	Référence début 2010	Étude ligne de base	Progrès en fin 2010	Commentaires
De nouveaux comportements favorisant une gestion durable des ressources naturelles sont observés au sein de la population Les revenus agricoles sont maintenus ou augmentés grâce aux actions du PDAI		Non réalisée		Le démarrage du projet est prévu au début de 2011.

4.3. Résultat 1_:

« Les capacités locales et les synergies entre acteurs sont renforcées »

Les actions menées jusqu'à maintenant dans le cadre de résultat susmentionné portent sur la préparation des conditions matérielles, et humaines (Aménagement des locaux, acquisition des véhicules et du matériel informatique, recrutement d'une partie du personnel ...) nécessaires au bon démarrage du projet.

4.3.1. Bilan des activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
Renforcement de l'ORMVAO dans ses fonctions d'appui à l'organisation paysanne		+			Le projet est dans sa phase de démarrage
Renforcement des compétences des autres acteurs de développement local				-	
Renforcer les capacités techniques et de gestion des bénéficiaires des résultats 2,3 et 4				-	
Valorisation des expériences locales au niveau national				-	

4.3.2. Analyse des progrès réalisés

- Doter le projet des divers moyens nécessaires pour le bon déroulement de ces activités ;
- Du personnel CTB (Coresponsable, secrétaire comptable) qui va apporter de l'assistance à l'équipe de l'ORMVAO pour mieux piloter et gérer le projet.

Tout ceci est une condition sine qua non qui va contribuer en principe à la réalisation de l'objectif spécifique.

4.3.3. Risques et Hypothèses

- Disponibilité effective du personnel de l'ORMVAO affecté à la mise en œuvre et le suivi des réalisations du projet.
- Manque de mobilisation des partenaires pour appuyer les initiatives locales de développement issues des associations locales.

4.3.4. Exécution budgétaire

Budget Total en €	Dépenses	Engagements	% Engagement
383 246,00	0	128 043,36	33,41

4.3.5. Leçons apprises et recommandations,

- Faire accélérer dans la mesure du possible les décaissements en faveur des prestataires ;
- Faire des raccourcis possible pour entretenir un rythme accéléré dans les paiements des prestations : un prestataire refuse de livrer le matériel informatique sans avoir l'attestation d'exonération.

4.4. Résultat 2 :

« Les ressources en eau sont mobilisées moyennant une bonne efficacité énergétique et financière »

L'irrégularité des précipitations et leur niveau faible, conduit à la fragilisation et la raréfaction des ressources hydriques de la zone du projet. Cette situation est encore plus aggravée ces dernières années suite au recours à l'exploitation intensive et irrationnelle de la nappe. A cet effet, le projet accorde une attention particulière aux aménagements hydro agricoles (ouvrage de stockage, seguias, khetaras,...) et aux différentes techniques permettant la recharge de la nappe et la mobilisation efficace et économe de l'eau. De même, l'appui aux initiatives de gestion collective et le renforcement des capacités des utilisateurs de la ressource s'avèrent de première nécessité pour assurer l'exploitation rationnelle et durable de l'eau.

Les actions liées à ce résultat sont programmées pour 2011 et surtout les ouvrages à dimension simple. Les grands aménagements et les ouvrages à dimension complexe seront identifiés par l'étude hydro agricole que le partenaire (ORMVAO) est en cours de finalisation.

Le BET (prestataire) responsable de l'étude doit identifier d'une manière participative les problèmes et les dysfonctionnements suivant les périmètres, les aménagements et les priorités dans les actions. Ce qui va aider l'équipe du projet dans la programmation future des aménagements d'une grande consistance.

4.4.1. Points sensibles

- Conflits entre douars et périmètres lors de la programmation des actions : chaque douar ou ethnie insiste pour avoir plus d'actions que les autres ;
- Une éventuelle interférence des intérêts politiques des parties avec les besoins réels des bénéficiaires.

4.4.2. Risques & hypothèses

Manque et insuffisance des précipitations dans les prochaines années, ce qui conduit à au tarissement des Saguias et des Khatarats. Ce qui va affecter le choix des sites à aménager et besoins prioritaires des populations

4.5. Résultat 3

« Les filières agricoles sont améliorées et diversifiées »

4.5.1 Indicateurs

Progrès :						
Indicateurs du DTF	E	G	Baseline	Progrès année 2010	Commentaires	Progrès
Nombre des agriculteurs, des associations et des jeunes locaux ayant planté et entretenu leurs parcelles selon des techniques appropriées Augmentation des productions valorisant bien l'eau d'irrigation			Pas encore réalisé		Les activités liées à ce résultat portent seulement sur la distribution des plants fruitiers (Amandier et rejets de palmier)	Les Agriculteurs en majorité ont planté suivant les critères techniques déterminés par l'équipe du projet.
Extension des techniques agronomiques améliorant la valorisation de l'eau d'irrigation Qualité et quantité des produits commercialisés						Les plantations sont faites dans la perspective de créer des futurs vergers avec des normes techniques appropriés
Nombre de micro entreprises/coopératives/g rouppements créés et opérationnels						

4.5.2. Bilan activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
3.1 Valider, prioriser, suivre-évaluer, capitaliser et diffuser les actions « pilotes prioritaires » à mener pour chaque filière identifiée				-	Des actions à réaliser durant les deux premières années 2011 et 2012
3.2 Amélioration de la filière dattière			+/-		Commencer la distribution des rejets du palmier (1500)
3.3 Amélioration de la filière « arbres fruitiers » (pommier, amandier et olivier)			+/-		Commencer la distribution des plants amandier (3000)
3.4 Promotion d'autres filières et produits du terroir				-	Les activités qui seront menées les années prochaines
3.5 Recherche adaptative pour des systèmes de cultures améliorés				-	

4.5.2 Analyse des progrès réalisés

Pour le résultat 3, seule l'activité qui porte sur la distribution des plants fruitiers est mise en œuvre. C'est pour cela, il est tôt de parler des progrès réalisés. Il s'agit de faire sensibiliser les agriculteurs sur les meilleures possibilités de valorisation des potentialités agricoles dans une logique de l'exploitation rationnelle de l'eau. L'arboriculture fruitière est une pratique ancestrale des populations qui nécessite des apports intéressants en terme d'accompagnement et d'appui. Le projet, dans ce sens a mis à la disposition des agriculteurs 3000 Plants en amandier et 1500 de rejets en palmier.

4.5.3 Exécution budgétaire

Budget Total en €	Dépenses	Engagements	% Engagement
390 283,00	0	26 045,45	6,67

4.6. Résultat 4

« La conduite des troupeaux et la gestion des parcours est améliorée »

4.6.1. Indicateurs

Progrès					Commentaires	Progrès
Indicateurs du DTF	E	C	Baseline	Progrès année 2010		
Nombre des éleveurs, des associations et des jeunes locaux gérant leur troupeau selon des techniques appropriées					Les activités qui relèvent de ce résultat vont être réalisés après le démarrage du projet en 2011 .	
Indicateurs de santé et de performance zootechnique						
Superficies des parcours ayant fait l'objet d'une amélioration de la gestion de l'accès du cheptel Superficies des parcours ayant fait l'objet d'actions de régénération						
Qualité et quantité des produits commercialisés						

4.6.2. Bilan activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
4.1 Promotion d'une meilleure conduite de l'élevage					
4.2 Appui au captage et stockage de l'eau d'abreuvement				+/-	ANO pour l'attribution d'une étude de la cartographie des points d'eau
4.3 Régénération des parcours					
4.5 Promotion de la filière apicole					
4.5 Appui à la commercialisation des sous-produits de l'élevage					

4.6.3. Exécution budgétaire

Budget Total en €	Dépenses	Engagements	% Engagement
375 969	0	13 472,75	3,58

5. Les Bénéficiaires ;

Les actions substantielles qui ont visé directement les bénéficiaires sont les plants fruitiers. Les plants en amandier et les rejets du palmier. Cette activité s'inscrit dans le cadre de l'amélioration et la diversification de la production végétale (Résultat 3 : les filières agricoles sont améliorées et diversifiées). Les extrants de ces plants fruitiers mis à la disposition des agriculteurs portent essentiellement sur :

- Ne pas laisser les agriculteurs dans l'attente, en leur approuvant que le projet commence à honorer ces engagements lors de la période de la formulation qui remonte déjà à 2009 ;
- Transfert des savoirs et des techniques par les membres de l'équipe du projet lors des plantations (piquetage, plantation, entretien...)
- Faire apprendre par action aux bénéficiaires que le mérite (avoir des plants) n'est que l'expression ferme des critères bien élaborées en concertation avec tout les intervenants ;
- Organisation et réalisation des ateliers de concertation avec les arboriculteurs qui servent d'abord à l'échange et à l'apprentissage mutuel entre les acteurs locaux et l'équipe du projet ;
- Implication des organisations paysannes et villageoises dans l'action et surtout dans la commune rurale d'Ait El Fersi ;
- Bénéficiaire des plants est corollaire de l'engagement signé par le bénéficiaire qui accepte de bien respecter les fondamentaux de la réussite des plantations.

6. Suivi des décisions prises par la SMCL (COPIL)

Le tableau ci-dessous reprend les décisions prises au cours de la réunion du 17/05/2010. Le suivi de ces décisions y apparaît également.

<p>1. Assurer une large communication entre tous les acteurs du projet, notamment à travers la conduite fréquents de réunions de travail, d'information ou de sensibilisation;</p>	<p>En cours</p>
<p>2. Respecter les directives de la Convention Spécifique et du DTF concernant la mise en oeuvre du projet principalement en matière de suivi, rapportage, participation,</p>	<p>Recommandation suivie</p>
<p>3. Prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer un taux d'exécution élevé</p> <p>4. Assurer la synergie entre les actions du projet et les actions similaires entrepris par d'autres prestations ou acteurs, notamment en matière de formation et d'acquis technique, dans le but d'économiser et rationaliser les investissements et les efforts et permettre un échange efficace d'expérience entre les différents acteurs, les bénéficiaires et les professionnels. A cet effet, le service de vulgarisation de l'ORMVAO est appelé à élaborer un programme de formation et de voyages d'étude en coordination avec tous les projets de la coopération beige au niveau national, notamment concernant le palmier dattier.</p> <p>R1 : Les capacités locales et les synergies entre acteurs sont renforcées</p> <p>A.01.01 : Renforcement de l'OMVAO dans ses fonctions d'appui à l'innovation paysanne ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquisition de trois (03) véhicules tout terrain pour le siège de la subdivision et les CMV610 et 618 respectivement de Tinghir et Iknouen. <p>Aménagement des locaux administratifs, il s'agit de:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La réhabilitation des locaux du siège de la subdivision; ▪ La construction 1 salle de réunion du CMV610 de Tinghir; ▪ La construction et l'aménagement d'une (01) salle de réunion,(02) bureaux et de la clôture du CMV618 d'Iknouen; ▪ Achat du matériel informatique et électronique 	<p>Recommandation suivie</p> <p>Non</p> <p>Réalisé</p> <p>En cours En cours En cours</p> <p>En cours</p>
<p>R2 : Les ressources en eau sont mobilisées moyennant une bonne efficience énergétique et financière :</p> <p>A.02.03. Aménagement ou réhabilitation de khtaras et seguias en favorisant des approches économes d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ finalisation du schéma directeur des secteurs hydro agricoles de la zone du projet 	<p>En cours</p>

<p>Résultat.3: Les filières agricoles sont améliorées et diversifiées</p> <p>A.03.02. Amélioration de la filière dattière Acquisition d'environ 1.500 rejets de palmier dattiers.</p> <p>A.03.03. Amélioration de la filière des arbres fruitiers Achat de 3.000 plants d'amandier.</p> <p>R.4: La conduite des troupeaux et la gestion des parcours sont améliorées</p> <p>A.04.02. Appui au captage et stockage d'eau d'abreuvement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser une étude diagnostique afin d'identifier les sites propices et déterminer les techniques appropriées de mobilisation et de captage des eaux d'abreuvement avant d'entamer les travaux d'aménagement 	<p>Recommandation suivie</p> <p>En cours</p>
<p>Réalisation d'une étude ligne de base</p> <p>Recrutement de coresponsable</p> <p>Recrutement du RAF et des technicien(nes)</p>	<p>Encours (élaboration du CSC)</p> <p>Recommandation suivie</p> <p>En cours</p>

7. Liste des abréviations

PDAI	Projet de Développement Agricole Intégré
ORMVAO	Office Régional de Mise en Valeur de Ouarzazate
MAD	Dirhams Marocain
CGC	Convention Générale de Coopération
PIC	Programme Indicatif de Coopération
CS	Convention Spécifique
MAPM	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
ANO	Avis de Non Objection
INDH	Initiative Nationale de Développement Humain
ONG	Organisations Non Gouvernementales
CMV	Centre de Mise En Valeur
CR	Commune Rurale
VTT	Véhicule Tout Terrain
AGR	Activité Génératrice de Revenu
CTB	Coopération Technique Belge
SMCL	Structure Mixte de Coordination Locale
COFIL	Comité de Pilotage
DTF	Document technique et Financier
BET	Bureau d'Etude
RAF	Responsable Administratif et Financier
CSC	Cahier Spécial des Charges